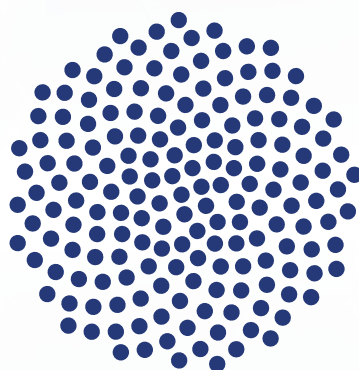


Le guide des «nouvelles adhésions»
pour les Ambassadrices & Ambassadeurs du GHR



GHR

Apporteur de solutions au quotidien

– DOCUMENT INTERNE –

Le guide de l'Ambassadrice & de l'Ambassadeur

- 5 LE GHR : HISTORIQUE & BRANCHES PROFESSIONNELLES
- 7 NOS OBJECTIFS
- 9 LE GHR, AUJOURD'HUI, C'EST DÉJÀ !
- 11 LES AVANTAGES POUR UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT À REJOINDRE LE GHR
- 13 FOCUS SUR LES 5 DÉPARTEMENTS TECHNIQUES
- 19 FOCUS SUR LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES CONCRETS
- 22 MONTANT DE L'ADHÉSION



Le GHR, Groupement des Hôtelleries et Restaurations de France, est né en janvier 2023 de la fusion de 3 organisations :

- ▶ le GNI (Groupement National des Indépendants)
- ▶ le SNRTC (Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale)
- ▶ et le SNRPO (Syndicat National de la Restauration Publique Organisée).

Le GHR est une organisation officiellement reconnue représentative par l'État qui fédère à ce jour 15 000 établissements employant 180 000 salariés.

LE GHR : HISTORIQUE & BRANCHES PROFESSIONNELLES



NOS OBJECTIFS

1^{ER} OBJECTIF

ÊTRE LE PLUS UNI POSSIBLE AFIN DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE VOTRE PROFESSION face aux défis et aux enjeux du secteur en France auprès du Gouvernement et des organisations syndicales de salariés.

Avec une puissance reconnue, nous sommes encore mieux écoutés lors des négociations et discussions avec le gouvernement notamment.

OFFRIR UNE PALETTE DE SERVICES ET D'EXPERTISES juridiques et sociales spécialisés à votre métier à côté des comptables généralistes.

Vous disposez alors d'informations fiables et de conseils sur l'évolution de la profession pour piloter efficacement votre entreprise. Vous êtes accompagnés au quotidien, dans toutes vos démarches, avec la plus grande efficacité.

2^{EME} OBJECTIF

FAIRE BÉNÉFICIER DE NOMBREUX AVANTAGES ÉCONOMIQUES en fonction de votre profil.

- ▶ 28% de remise sur la redevance SACEM (15% pour les BAM-RAM et discothèques)
- ▶ 5% de remise sur la redevance SPRE
- ▶ Des contrats d'assurance adaptés et aux meilleurs prix grâce à GHR Assurance :
 - 70% d'économie sur la protection juridique
 - 34% d'économie sur la multirisque professionnelle
- ▶ Des conditions tarifaires et des services négociés auprès d'un panel de partenaires commerciaux
- ▶ Des frais de conseils évités grâce à l'intervention de juristes expérimentés
- ▶ Des tarifs négociés auprès des émetteurs de titres-restaurant

3^{EME} OBJECTIF

4^{EME} OBJECTIF

OFFRIR UNE VEILLE ET DES INFORMATIONS AUX ADHÉRENTS Le GHR permet l'accès à une source d'information continue, pertinente et fiable, sur l'actualité professionnelle et réglementaire :

- ▶ Veille réglementaire, sociale, juridique, fiscale, environnementale, auprès des instances ministérielles, parlementaires, réseau interprofessionnel,
- ▶ Veille au niveau européen via l'HOTREC et réseau international de représentants de la profession. déjeuners d'information, afterworks, etc...

Canaux d'information aux adhérents :

- ▶ Newsletter hebdomadaire
- ▶ E-mailing dédié pour informations d'importance et/ou urgentes, rappel des échéances réglementaires
- ▶ Edition de guides pratiques
- ▶ Relais sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, X (Twitter)
- ▶ Site internet www.ghr.fr avec espace adhérent dédié
- ▶ Communiqués de presse sur les sujets d'actualité
- ▶ Congrès annuel, forums, webinaires, petits-déjeuners d'information, afterworks, etc...

LE GHR, AUJOURD'HUI, C'EST DÉJÀ !

► + de 15000 entreprises membres

► 5 branches professionnelles représentées :

- Hôtels et hébergement marchand,
- Restaurants,
- Cafés, bars, brasseries, bowlings
- Traiteurs organisateurs de réception
- Discothèques et établissements de nuit

► 400 élus à travers 21 bureaux dans tout le pays

► Une assemblée générale de 100 membres

► Un conseil d'administration de 40 membres

► 8 commissions techniques

spécialisées sur les questions de :

- Affaires sociales
- Emploi-formation
- Economiques, juridiques et fiscales
- Enjeux numériques
- Europe et international
- RSE et sécurité alimentaire
- Saisonniers
- Prestige, tourisme et promotion



LES AVANTAGES POUR UN NOUVEL ETABLISSEMENT À REJOINDRE LE GHR

REJOINDRE
UN
GROUPEMENT
HISTORIQUE
QUI ASSURE LA
PROMOTION ET
DÉFEND UN
MÉTIER

BENEFICIER
D'ÉCLAIRAGES
FIABLES ET
SPÉCIALISÉS À CÔTÉ
DES CONSEILS
GÉNÉRALISTES
DES
COMPTABLES

TISSER
UN RÉSEAU
REGIONAL
ET NATIONAL
EN ÉTANT
RECONNU

SE SENTIR
ACCOMPAGNÉ
POUR FACILITER
UN QUOTIDIEN,
TOUT EN
APPRENANT ET SE
FORMANT

SAVOIR QUE DES
EXPERTS SONT
QUOTIDIENNEMENT
AUX CÔTÉS
DES PROFESSIONNELS
ET INFORMENT
SUR L'ÉVOLUTION
DE LA PROFESSION

RÉALISER
DES
ÉCONOMIES
CONCRÈTES POUR
AMÉLIORER
LA RENTABILITÉ
DE SON
ENTREPRISE

FOCUS SUR LES 5 DEPARTEMENTS TECHNIQUES

Le GHR offre à ses membres des services innovants, grâce à l'expertise de 5 départements techniques :

- ▶ AFFAIRES SOCIALES ET NÉGOCIATION COLLECTIVE
- ▶ EUROPE ET NUMÉRIQUE
- ▶ ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET FISCAL
- ▶ EMPLOI, FORMATION ET CONDITIONS D'EMPLOI
- ▶ RSE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

01

AFFAIRES SOCIALES ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Le département des **Affaires Sociales et de la Négociation Collective** met à disposition des membres du GHR :

- ▶ Une expertise de la Convention Collective des Hôtels, Cafés et Restaurants et des Cafétérias,
- ▶ Une activité de conseils et de renseignements sur toutes les thématiques liées au droit social,
- ▶ Une veille juridique et réglementaire,
- ▶ Des guides et kits pratiques,
- ▶ Un service d'audit sur le respect des obligations sociales dans l'entreprise,
- ▶ Une assistance juridique dans les situations précontentieuses et, selon leur compétence géographique, pour les cas de défense judiciaire, devant le Conseil des Prud'hommes.

02

EUROPE ET NUMÉRIQUE

Le département **Europe et Numérique** met à disposition des membres du GHR :

- ▶ Une négociation régulière associée à une médiation exclusive avec les plateformes telles que Booking.com, Expedia, Agoda, Google, TheFork, TripAdvisor, en cas de difficultés,
- ▶ Une aide personnalisée aux réponses aux avis de consommateurs en ligne,
- ▶ Un accompagnement exclusif pour recenser, évaluer et trouver les meilleurs partenaires numériques et technologiques via une plateforme inédite conçue par le GHR,
- ▶ La défense des droits : propriété intellectuelle en ligne (marques), sécurité numérique, e-réputation, RGPD, etc.
- ▶ Des guides pratiques sur les plateformes numériques, le RGPD, la cybersécurité, etc.
- ▶ Un suivi des réglementations numériques françaises et européennes pour accompagner la transition numérique (DSP2), etc.

03

ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET FISCAL

Le département **Economique, Juridique et Fiscal** est compétent pour accompagner les membres du GHR sur des thèmes aussi variés que :

- ▶ Les baux commerciaux : révision de loyer, renouvellement de bail, travaux, etc.
- ▶ La réglementation : accessibilité (normes et dérogations), sécurité incendie, hygiène, classement hôtelier, licences débits de boissons, réglementation des terrasses, etc.
- ▶ La fiscalité : TVA, taxe de séjour, etc.
- ▶ Le droit commercial : contrats, propriété intellectuelle (SACEM/SPRE), litiges avec prestataires et fournisseurs, etc.

04

EMPLOI, FORMATION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le département **Emploi, Formation et Conditions d'emploi** est au service des membres du GHR pour :

- ▶ Les conseiller et les assister dans la mise en œuvre de la formation (plan de formation, contrat en alternance, CPF, etc.),
- ▶ Les accompagner sur le maintien dans l'emploi des salariés, en période de difficultés économiques (mise à disposition, activité partielle, etc.),
- ▶ Les accompagner dans la prévention des risques professionnels (évaluation des risques professionnels, aides financières, subventions, préventions, etc.),
- ▶ Les conseiller sur l'ensemble des dispositifs et modalités de recrutement,
- ▶ Les conseiller et les assister sur l'organisation du travail et le positionnement des salariés au sein de l'entreprise.

05

RSE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le département **RSE et Sécurité Alimentaire** est au service des membres du GHR pour :

- ▶ Les accompagner dans la mise en place de leur transition écologique environnementale (collecte et gestion des déchets, fin du plastique à usage unique, sobriété énergétique et hydrique, bilan carbone, etc.), par un état des lieux, des conseils sur les aides financières, des mises en relation, etc.
- ▶ Les guider face à leur obligation, ou leur volonté, d'emploi des travailleurs handicapés au moyen d'une Mission Handicap capable :
 - D'optimiser les actions des professionnels dans leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés : état des lieux de l'établissement sur la question du handicap, définition des besoins et apport de solutions adaptées (achat, recrutement, reclassement, etc.)
 - D'aider les professionnels à la Déclaration Annuelle à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

FOCUS SUR LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES CONCRETS

Par sa puissance de négociation, le GHR permet à ses membres de bénéficier d'avantages concrets, leur permettant de se développer plus facilement à moindre coût :

- ▶ Réduction SACEM/SPRE
- ▶ Frais de conseils réduits
- ▶ Frais juridiques réduits
- ▶ Mission handicap
- ▶ Titres-Restaurant
- ▶ GHR Assurance

RÉDUCTION SACEM/SPRE

▶ Pour les établissements qui diffusent de la musique et doivent s'acquitter des redevances SACEM et SPRE, l'adhésion au GHR donne droit à une réduction d'au moins - 28% sur la redevance SACEM et - 5% sur la redevance SPRE.

Concrètement, pour une brasserie située à Paris d'une cinquantaine de places assises employant 3 salariés, la redevance initiale SACEM et SPRE est de 2966.47€ (SACEM : 2 217.80 €, SPRE : 748.67€). En adhérant au GHR, l'économie réalisée sera de - 977,78€ sur ces redevances. Ainsi l'adhésion au GHR est immédiatement amortie.

FRAIS DE CONSEILS RÉDUITS

▶ Pour les établissements qui sollicitent une réponse à une question sur le droit du travail, le droit fiscal ou le droit commercial (statistiquement, un besoin estimé à 3 fois par an), l'adhésion au GHR permet de consulter gratuitement, autant que nécessaire, des juristes qui connaissent les spécificités du secteur (des besoins spécifiques peuvent faire l'objet d'une facturation, prud'hommes, accompagnement, audit...).

Concrètement, considérant qu'un avocat coûte généralement autour de 300€ de l'heure, l'adhérent profite d'une économie de 900€ par an en moyenne.

FRAIS JURIDIQUES RÉDUITS

► Pour un professionnel convoqué devant le Conseil des Prud'hommes (en moyenne une fois tous les 5 ans), l'adhésion au GHR donne accès à des juristes et délégués syndicaux patronaux qui peuvent, selon leur compétence géographique, le représenter devant le Conseil des Prud'hommes moyennant une contribution en partie couverte par la protection juridique GHR (assurance négociée à 72€, contre un tarif habituel moyen de 250€).

Concrètement, considérant qu'un avocat facturera ses honoraires à 1 500€ au minimum pour ce genre d'intervention, l'adhérent profite d'une économie de 300€ par an en moyenne.

MISSION HANDICAP

► Pour un professionnel qui emploie plus de 20 salariés et doit satisfaire à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés ou verser une contribution annuelle aux URSSAF, l'adhésion au GHR permet d'accéder à sa « Mission Handicap » dont l'objet est d'aider les professionnels au recrutement, à la formation de travailleurs handicapés, au maintien dans l'emploi des salariés en cas d'inaptitude, ainsi qu'à la mise en relation avec les établissements adaptés ou protégés.

Concrètement, sachant qu'en moyenne, le montant de la contribution annuelle s'élève à 4 500€ par an et par travailleur handicapé non embauché, c'est autant d'économies que l'adhérent peut réaliser.

TITRES RESTAURANT

► Pour un professionnel qui accepte les titres-restaurant et doit, pour en obtenir le remboursement, s'acquitter de commissions auprès des émetteurs, l'adhésion au GHR ouvre droit à des taux de commission réduits.

Concrètement, en moyenne, un professionnel qui met en place les titres-restaurant dans son établissement, bénéficie d'une réduction de 1,5% sur les commissions qu'il devrait reverser s'il n'était pas membre du GHR.

GHR ASSURANCE

Le GHR a créé sa propre société de courtage permettant d'assurer ses adhérents au meilleur tarif sur la Multirisque professionnelle, la Responsabilité du dirigeant ou encore la Cybercriminalité.

- 34 % sur la multirisque professionnelle.

C'est l'avantage moyen dont bénéficient les adhérents du GHR ayant souscrit une assurance MRP par rapport à leur contrat existant, à garanties au moins équivalentes.

Une protection juridique au meilleur prix. GHR Assurance propose aux adhérents du GHR une protection juridique adaptée, à 72 euros, pour des garanties généralement prévues pour des contrats 3 à 4 fois plus chers.

Une réponse sur mesure.

Il est parfois difficile d'y voir clair dans ses contrats d'assurance et d'être certain d'avoir souscrit les contrats adaptés au meilleur prix. C'est pourquoi GHR Assurance propose un audit global de la protection assurancière d'un professionnel.

GHR Assurance a également négocié un catalogue de contrats spécialisés répondant aux besoins précis des métiers et secteurs : discothèques, traiteurs organisateurs de réceptions, palaces...

MONTANT DE L'ADHÉSION

TARIF ET PÉRIODE

Une offre exceptionnelle pour une adhésion 2024, valable jusqu'au 31 mars 2024, est proposée à 149 euros HT et 100% de ce montant est déductible de l'IS (impôt société).

Elle est réservée uniquement aux primos adhérents de moins de 50 salariés.

Pour toutes entreprises de plus de 50 salariés ou pour les groupes, un tarif sur mesure sera proposé par les équipes en région.

Ce tarif n'est pas disponible sur Paris IdF, Savoie et Haute-Savoie. Ces régions présenteront leur propre grille tarifaire.

Le tarif de l'année 2024 sera calculé en fonction des offres proposées dans chaque région.

TYPE D'ENTREPRISES

- ▶ Restaurants
 - o Traditionnel, gastronomique, sous-enseigne, thématique (crêperies, grills, pizzerias...), foodtrucks, restauration rapide, cafétarias
- ▶ Hôtels et hébergement marchand
 - o Indépendants, de prestige, sous-enseigne, gîtes, chambres d'hôtes, thermalisme, thalassothérapie
- ▶ Cafés, Bars, Brasseries, Bars-Tabacs, Bowlings
- ▶ Traiteurs, Organismes de réception
- ▶ Discothèques et établissements de nuit, clubs et Bam-Ram

QUEL LIEN COMMUNIQUER À UN ÉTABLISSEMENT POTENTIEL ?

Une fois que l'ambassadeur ou l'ambassadrice s'est entretenu(e) avec le filleul du parrain, il faut lui adresser ce lien unique pour son adhésion :

<http://www.ghr-adhesion.fr/devenir-adherent-ghr>

L'adhésion peut être réglée par carte bancaire, par prélèvement, par chèque ou par virement.

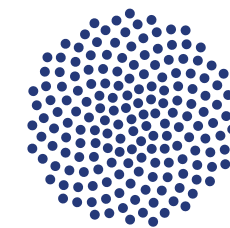
TRANSFORMEZ VOS EFFORTS EN CHÈQUE-CADEAU

A chaque filleul devenu adhérent, le parrain ajoute 25 points à sa cagnotte, qu'il pourra transformer en chèque-cadeau.

De la même manière, pour les ambassadeurs, chaque adhésion transformée donne droit à 25 points à destination de l'équipe régionale.

Les points seront remis sous forme de chèque cadeau au bureau régional qui répartira les chèques-cadeaux au sein de son équipe.

Un point équivaut à 1€



GHR
GROUPEMENT DES HOTELLERIES
& RESTAURATIONS DE FRANCE



– DOCUMENT INTERNE –